

Séance du 26 mars 2018

Le colonel Louis Romieu (1872-1943), la Légion arménienne, et le mandat français sur la Cilicie (1919-1921)

Gérard DÉDÉYAN

Professeur émérite à l'Université Paul-Valéry Montpellier

MOTS-CLÉS

Arméniens, Romieu, Sykes-Picot, Mustafa Kemal, Chypre, Cilicie, Syrie

RÉSUMÉ

En 1916, par suite d'un accord entre les représentants de la France, du Royaume-Uni et de la diaspora arménienne, il avait été décidé de créer une Légion d'Orient, qui, au final, fut principalement composée d'Arméniens, rescapés du génocide de 1915-1916, ou, en moins grand nombre, venus d'Europe occidentale et des États-Unis, dont l'élément essentiel devait être la Légion arménienne..

Formée à Chypre, par ordre du gouvernement français, sous la responsabilité du colonel Louis Romieu, la Légion se distingua d'abord, en septembre 1918, en Palestine, contre les Germano-Turcs, puis constitua, à partir de novembre 1918, la principale force d'occupation – dans le cadre de l'armée française – de la Cilicie, évacuée par l'armée turque, sous l'autorité directe de Louis Romieu, relayé en 1919, par le colonel Pierre Flye Sainte-Marie.

Le projet de créer en Cilicie un foyer national arménien, noyau d'un futur État (héritier du royaume d'Arménie cilicienne de l'époque des croisades) échoua, en raison d'une part des réactions violentes de la Légion arménienne aux attaques des Turcs et à la propagande orchestrée par Mustafa Kemal, d'autre part du choix du gouvernement français de l'époque de ménager le nouvel homme fort, futur fondateur de la République turque, et d'orienter sa politique plutôt sur la Syrie que sur la Cilicie.

La population arménienne rapatriée à la hâte en Cilicie – et comptant jusqu'à 150.000 âmes – en 1918, fut évacuée dans le désordre, moins de trois ans après, le seul vestige du mandat français et de la présence arménienne, restant le sandjak d'Alexandrette, lui-même cédé à la Turquie, en 1939.

L'épisode dramatique du mandat de la France sur la Cilicie (au sud-est de l'Asie Mineure, patrie de saint Paul, où un État arménien méditerranéen étroitement lié aux États francs du Levant issus des Croisades, s'était épanoui de 1073 à 1375) ne peut être effacé des mémoires, d'autant plus à Montpellier et dans ses environs, où se trouvent des descendants directs du fondateur de la Légion arménienne, le colonel Louis Romieu, et de son successeur, le colonel Pierre Flye Sainte-Marie.

La Légion arménienne : une volonté politique française et arménienne

La Légion d'Orient naquit d'une initiative de Boghos Nubar, président de la Délégation nationale arménienne (représentant la diaspora), initiative partagée par le

diplomate français François Georges-Picot, et en présence de Sir Mark Sykes, un officier britannique familier du Proche-Orient, lors d'une rencontre à l'ambassade de France à Londres, en octobre 1916. C'étaient ces mêmes personnages qui avaient conclu à Londres, en mai 1916, les accords Sykes-Picot de partage de l'Empire ottoman, avec cinq zones, dont une zone bleue, française, d'administration directe, comprenant la Cilicie et la Syrie, et une zone rouge anglaise d'administration directe également, comprenant le Koweït et l'Irak actuels (moins Mossoul). Selon la convention établie lors de la rencontre d'octobre 1916, les volontaires arméniens seraient mobilisables, de l'avis de Boghos Nubar, s'ils n'avaient à combattre que les Ottomans ; la France, par la voix de ses représentants, s'était engagée à favoriser la création, en Cilicie, d'une Arménie autonome placée sous sa protection.

Création et recrutement de la Légion

La Légion d'Orient comprenait, à l'origine, des Arméniens et des Syriens. Appelée à être encadrée par des officiers et sous-officiers français, sa formation fut confiée au commandant d'infanterie Louis Romieu, qui assumait ses responsabilités jusqu'au bout et compromit probablement sa carrière par sa fidélité aux engagements moraux envers ses légionnaires arméniens. La Légion, servant les intérêts français au Levant tels qu'ils se dessinaient dans les accords Sykes-Picot, devait se déployer en Cilicie. Louis Romieu, nommé chef de la mission chargée de recruter des légionnaires parmi les réfugiés arméniens (du Mousa Dagh, entre autres) de Port Saïd, réussit à mobiliser les Arméniens là où les Anglais avaient échoué : il avait eu le discernement spirituel et l'intelligence psychologique de se faire accompagner par deux Jésuites, officiers de réserve et interprètes, le Père Guillaume de Jerphanion, découvreur des églises rupestres de Cappadoce, et le Père Johannes Gransault, lui aussi familier de l'Asie Mineure. Louis Romieu persuada les Arméniens, marqués par leur héritage de première nation officiellement chrétienne (entre 305 et 313, plus de sept décennies avant la proclamation du christianisme comme religion officielle de l'Empire romain, par Théodose, en 380) et par la francophonie et la francophilie de l'élite arménienne de l'Empire ottoman qu'il était de leur devoir de servir dans l'armée française pour la libération de la Cilicie. Le commandant Romieu, qui avait déjà combattu en Orient avec les Grecs, accueillit les recrues à Chypre – pour y suivre un entraînement – à partir de novembre 1916 (Figure 1).



Figure 1 : La Légion arménienne à Chypre (photo de la Bibliothèque arménienne Nubar, Paris)

La Légion d'Orient constituait, à l'origine, une unité de la Légion étrangère et, à ce titre, faisait partie de l'armée française, mais devait fournir le noyau d'une armée nationale arménienne, conformément au vœu de Clemenceau. Les volontaires arméniens étaient soit des rescapés du génocide, soit d'anciens résistants du Mousa Dagh, soit d'anciens soldats de l'armée ottomane, ou encore des Arméniens d'Égypte, d'Europe occidentale et des États-Unis. Grâce à l'afflux des volontaires arméniens d'Amérique (l'entrée en guerre de celle-ci eut lieu seulement en 1917), les Arméniens formaient, en 1918, la moitié des effectifs de la Légion d'Orient, à savoir 4360 hommes, dont 288 Français, sans compter 58 officiers français.

La campagne de Palestine : le lieutenant-colonel Romieu solidaire des légionnaires

Engagée, en septembre 1918, dans les opérations conduites en Palestine, sous commandement anglais, contre les Germano-Turcs, les Arméniens de la Légion méritèrent des éloges du général Allenby pour leur contribution à la bataille d'Houarara, mais c'est surtout Louis Romieu qui allait, dans un vibrant hommage à ceux qui étaient tombés au champ d'honneur, montrer son attachement et son estime pour ses soldats arméniens : « Au nom de tous les chefs, gradés et légionnaires, je salue nos morts arméniens, tombés au combat hier. Dormez dans votre gloire ; vous avez ouvert la route de la Justice et du Droit, chassés de ces régions depuis des siècles. Nous saurons être dignes de vous, pour que cette réparation soit complète et durable. J'en fait le serment sur vos tombes, devant ce cimetière dont nous ferons un monument de gloire et que nous appellerons le Cimetière de l'Arara (Houarara), pour réunir dans ce nom le souvenir de nos morts ». C'est, assurément, le serment publiquement prêté par un officier français ayant au plus haut point le sens de l'honneur qui scella son engagement en faveur des Arméniens.

La Légion en Cilicie



Figure 2 : La Légion arménienne en Cilicie (photo due au Professeur Anaïde Donabédian, Dont le grand-père, Donabad, est au centre, au premier plan)

Au lendemain de l'armistice, signé le 31 octobre 1918 avec la Turquie, le quartier général britannique donnait aux troupes françaises (constituées majoritairement par la Légion arménienne avec quelques effectifs de tirailleurs maghrébins et sénégalais) l'ordre d'occuper la Cilicie, que les Turcs devaient impérativement avoir évacuée entre le 13 et le 21 décembre. Le colonel Romieu devait assumer le commandement militaire et le contrôle provisoire en Cilicie « au nom des Alliés ». Le général Hamelin, désigné pour commander les troupes françaises du Levant à partir de la mi-novembre, fit occuper la Cilicie par la Légion arménienne (Figure 2).

La tâche confiée au lieutenant-colonel Romieu (promu entre-temps) était immense (Figure 3) : il fallait occuper tous les points stratégiques - en particulier les tunnels du Taurus - d'un territoire dont la superficie était celle de la moitié de la France, et ce, avec moins de cinq mille hommes, qui n'appartenaient pas aux troupes métropolitaines, et dont l'encadrement français (officiers et sous-officiers) était très réduit.

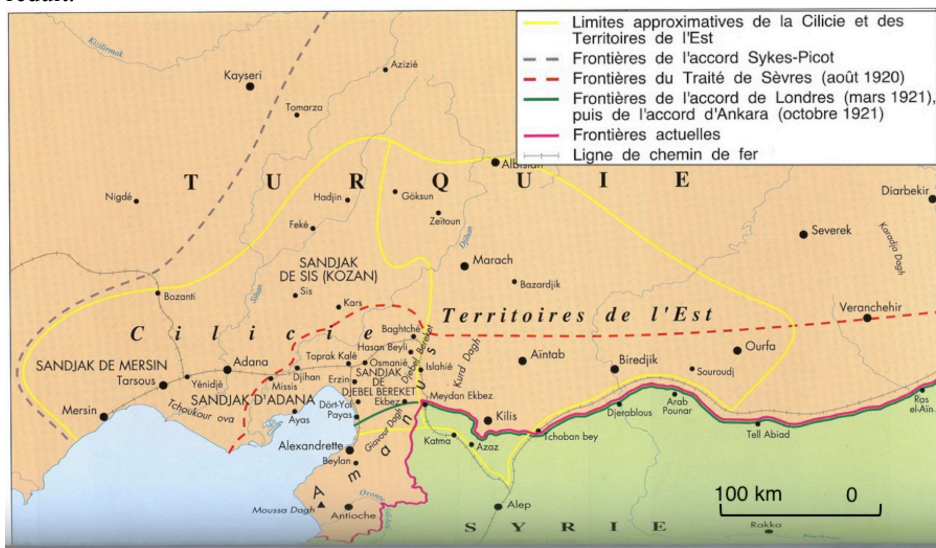


Figure 3 : La Cilicie et les Territoires de l'Est à l'époque de l'occupation française (au lendemain de la Première Guerre mondiale) (carte établie par Claude Mutaftian et réalisée par Éric van Lauwe).

L'objectif de l'occupation de la Cilicie avec, principalement la Légion arménienne (la Légion d'Orient ayant été scindée en Légion arménienne et Légion syrienne, cette dernière, aux effectifs plus réduits, devant rester en Syrie) était d'y créer un Foyer national arménien sous protection française. C'est conformément aux clauses de l'armistice de Moudros, conclu le 30 octobre 1918, par lequel l'Empire ottoman, reconnaissant la victoire des Puissances alliées, cessait les hostilités, que les troupes françaises organisaient cette occupation (Figure 4). Un général turc, en l'occurrence Mustafa Kemal, fondateur et premier président de la république turque (1923), venait de prendre le commandement en Cilicie, où se trouvait encore le gouverneur turc d'Adana, Nazim Bey. Mustafa Kemal, conformément aux exigences du commandement britannique, se retira à la mi-décembre, avec le colonel Nehad Pacha, laissant sur place, contre sa volonté, le gouverneur Nazim Bey, que le lieutenant-colonel Romieu devait avoir comme principal interlocuteur.

Figure 4 : Le colonel Louis Romieu, lors d'un mariage familial, en 1930.

(photo due au Docteur Gilles Romieu)



Le face-à-face Arméniens et Turcs

Les Kémalistes déclenchèrent alors, à partir de Konya, une propagande très offensive à destination des musulmans de Cilicie, déclarant que le débarquement de la Légion arménienne serait le signal de l'égorgement des musulmans et invitant les fonctionnaires à créer, dans toutes les localités, des « unions islamiques », pour lutter contre les Français et les Arméniens.

Le lieutenant-colonel Romieu eut à affronter une situation ingérable. Il dut faire face au rapatriement trop hâtif, en Cilicie, des Arméniens originaires de la région, qui se trouvaient alors en Syrie, le commandement britannique ayant eu l'imprudence d'effectuer sans délai ce rapatriement, sans qu'on eût pu s'assurer que la restitution de leurs maisons, terrains et biens – restitution qui avait été prévue –, pourrait être réalisée. Les rapatriés, dont il débarquait – par les soins de la Marine française – jusqu'à trois mille par jour, et qui furent bientôt près de cent-cinquante mille, purent néanmoins relancer l'artisanat et le commerce. Mais, contrairement à leurs espérances, ils ne retrouvèrent, le plus souvent, ni leurs biens, ni leurs parents de Cilicie, ce qui peut expliquer qu'une partie d'entre eux aient été déterminés à se faire justice à la moindre provocation.

Les affrontements furent déclenchés par l'ex-administrateur de Deurtyol, qui, à la fin de décembre 1918, arma la population turque et déclencha une vague d'attaques contre les légionnaires arméniens et les villages chrétiens, quelque trois mille bandits turcs écumant bientôt la région du mont Amanus. Le lieutenant-colonel Romieu installa alors à Deurtyol un ancien officier de la gendarmerie ottomane qui avait protégé les Arméniens pendant les massacres, ce qui amena une forme de trêve. Romieu, ayant reçu l'ordre de convoquer immédiatement un Conseil de guerre pour juger les fauteurs de désordres, ne fut pas en mesure de réunir le nombre d'officiers et de gradés nécessaire et dut ajourner les condamnations.

Ce fut ensuite une poignée de légionnaires arméniens - appuyés par d'autres Arméniens - qui, repliés dans la montagne du Mousa Dag, tuèrent quelques musulmans et, au témoignage de fonctionnaires turcs locaux, rançonnèrent des villages et violèrent des femmes. Ils furent alors traqués, puis abattus par les tirailleurs - musulmans- du contingent français, qui ne faisaient qu'obéir aux ordres, mais ceci suscita la colère de la population arménienne et la mutinerie du 4^e bataillon de la Légion arménienne qui, ayant attaqué les tirailleurs, fut dissout par le Conseil de guerre, enfin réuni le 19 février 1919. Le haut commandement anglais, libre du côté du gouvernement français, puisque Clemenceau, paraissant se désintéresser de la situation critique des troupes françaises d'occupation en Cilicie, ne réagissait pas aux rapports alarmants qui lui étaient adressés, prit alors en mains l'administration de la Cilicie où la Légion arménienne était travaillée par des émissaires de l'Union nationale arménienne : le but de celle-ci était la création d'un État arménien et d'une armée nationale, ce qui était en grande partie conforme aux accords initiaux.

Le colonel Édouard Brémont venait d'être accrédité par le gouvernement français comme administrateur en chef « en Arménie ». Il n'y eut aucune réaction aux protestations adressées par François Georges-Picot, haut-commissaire de France en Syrie et « en Arménie », - qui voyait la souveraineté française humiliée et des accords internationaux bafoués - ainsi qu'au haut-commissaire britannique en Égypte, et à Clemenceau qui, depuis longtemps, ne réagissait pas aux dépêches, en particulier celles du haut-commissaire français « au sujet de l'insuffisance de la participation française aux opérations d'Asie Mineure » (de fait, les garnisons françaises de Cilicie ne recevaient plus d'ordres, ou recevaient des ordres contradictoires), alors que la victoire des Alliés libérerait partout des effectifs et que la présence d'un seul bataillon métropolitain aurait permis de maintenir l'ordre en Cilicie et ôté aux Anglais tout prétexte d'intervention.

La fin de la Cilicie arménienne

Le colonel Brémont dut, après son arrivée à Adana, le 1^{er} février 1919, et l'installation de ses services, prévenir un soulèvement général de la population turque - dont le gouverneur de la province, aux ordres de Constantinople, était complice -, en proclamant l'état de siège, malgré la fragilité de la Légion arménienne. Un imam faisait écho aux intentions destructrices, inchangées, d'Enver Pacha, principal responsable du génocide des Arméniens en 1915-1916 : « Enver vaincra. Aidez-le ; égorgez tous les chrétiens, ils n'ont pas une arme ; n'épargnez ni femmes ni enfants ! ».

En mai 1919, le lieutenant-colonel Romieu, rapatriable, fut remplacé, à la tête de la Légion arménienne, par le colonel Pierre Flye Sainte-Marie, tandis que le commandement des « Troupes françaises en Cilicie » - qui se réduisaient à la Légion arménienne - était confié au colonel de Piépape. Le colonel Flye Sainte-Marie (Figure 5), compagnon de Lyautey au Maroc, fut ensuite nommé, en décembre 1919, par le général Dufieux, chef du contrôle administratif d'Ayntab, dans ce que l'on appelait les « territoires de l'Est ». Les Arméniens, galvanisés par certaines grandes familles comme les Bilemdjian, prirent en main, aussi efficacement qu'héroïquement, la défense d'Ayntab.

L'armée d'occupation restait abandonnée à elle-même. Le gouvernement français, devant les succès militaires croissants de Mustafa Kemal, dépêcha un envoyé spécial, Henry Franklin-Bouillon : celui-ci signa avec les kémalistes, en octobre 1921, l'accord d'Angora, par lequel le gouvernement français, voulant préserver ses intérêts en Syrie, où le Royaume-Uni s'avérait un redoutable concurrent, renonçait à

l'occupation de la Cilicie et à la création d'un Foyer national arménien, en dépit des engagements qui avaient été pris.

Figure 5 : Le général (colonel à cette époque) Pierre Flye Sainte-Marie.

(photo due au général Michel Flye Sainte-Marie)



Épilogue

Le lieutenant-colonel Romieu dut rester profondément blessé du fait que le gouvernement de la France n'eût pas respecté ces engagements. L'abandon de la Cilicie en 1921, le nouvel exode des Arméniens – qui avaient pourtant été rapatriés dans cette terre par les autorités militaires en 1918 moins de trois ans auparavant -, l'ultime « lâchage », la cession du sandjak d'Alexandrette – dernier vestige du territoire sous mandat français en 1919-1921 -, à la Turquie kémaliste par le gouvernement français en 1939, durent avoir pour lui un goût très amer. Lui, du moins, était resté fidèle au serment qu'il avait solennellement prêté sur les tombes des légionnaires arméniens tombés à la bataille de Houarara.